Rencontre VP/Représentants Syndicaux

Lille 4 Octobre 2016

Représentants A&I UNSA :

Académie d'Amiens : Alexandra Derosière (Amiens) et Fabien Cahard (Beauvais)

Académie de Lille : Jean-Marc Cazaudumec (Genech) et Olivier Catteau (Lille)

Mme MARTIN précise que les exercices budgétaires 2017 et 2018 seront contraints.

Annonces :

- Mise en place d'un dialogue individualisé par EPLE. Une enveloppe de 3M€ sera votée pour les EPLE en difficulté financière. Rencontres à venir avec les services dans les 6 prochaines semaines pour un état des lieux. Une trame de rencontre sera adressée par les services.
- Vote du budget 2017 en décembre.
- Mise en place d'une enveloppe forfaitaire pour les actions éducatives (en remplacement passeport culturel entre autres) dans le respect de l'autonomie de l'EPLE. Enveloppe distincte de la DGF mais communiquée en même temps.
- Mise en place des FABLAB : Budget d'1M€ pour 50 EPLE
- Réalisation d'un programme prévisionnel d'investissement sur la durée du mandat. Les opérations retenues et le calendrier pourraient être connus en janvier 2017.
- Mise en place d'une plateforme collaborative pour l'information sur les métiers et le raccrochage scolaire en lien avec l'ONISEP (travail en cours)
- Vote d'une délibération cadre à venir pour la mise en place de circuits courts pour la restauration. Mise en place d'un groupe de travail avec les EPLE volontaires.
- Vote d'une enveloppe de 200000€ pour favoriser la mise en place des actions dans les campus des métiers.
- Appui lycéen : Si problème d'achat d'équipements professionnels, si les fonds d'état sont épuisés, possibilité de remonter au pôle lycée une demande d'aide individualisée. Des critères d'attribution d'aide individuelle seront définis. Les réponses seront individualisées et exceptionnelles. Une procédure simplifiée sera mise en œuvre.

DGF :

- Principe de réalité des dépenses et des besoins. Dépenses et recettes constatées depuis 3 ans. 95% seront retenus pour le calcul de la DGF. L'inflation (1.2%) sera prise en compte. Des ajustements seront réalisés en fonction des fonds de roulement (qui ne doivent pas être supérieurs à 90 jours de fonctionnement).
- Des groupements d'achats seront mis en place. Objectifs : Dégager des moyens (mutualisation) au profit de la pédagogie et de l'autonomie de l'EPLE.

Travaux :

- Tous les travaux seront désormais sous maitrise d'œuvre régionale.

Numérique :

- Une délibération devrait être prise le 08/11 pour une enveloppe de 3M€ au profit de l'équipement numérique.

Parcours de découverte :

- Une délibération devrait être prise le 13/10.

Mobilité des étudiants :

- Le VP en charge de l'enseignement supérieur est alerté sur le sujet. Une délibération devrait être prise les 13 et 14/12/16. Les informations seront communiquées en janvier 2017.

Mme MARTIN, Vice présidente, devrait réunir les proviseurs et gestionnaires **le 09/11 à 09h30 près d'Arras.**